



Le Postier Affranchi

Syndicat CNT POSTE du Val d'oise

SUICIDES ET POLÉMIQUE À LA POSTE :

Suspension des réorganisations jusqu'au 14 décembre 2016, et après.....on attend le Père Noël !

Nos dirigeants continuent allègrement leur massacre par le biais des réorganisations incessantes et souvent menées à la hussarde dans tous les services. Ceci avec pour seul but la recherche effrénée de gains de productivité où l'humain passe souvent au second plan.

Une réorganisation tous les 2 ans : le vrai problème !

Etre réorganisé tous les deux ans, cela veut dire que les éventuelles négociations sur la réorganisation suivante sont incluses dans ce délai !

Concrètement, au bout d'un an d'une nouvelle organisation, La Poste ouvre un nouveau chantier pour la future... Chaque agent baigne donc en quasi-permanence sous la menace d'une modification de son organisation de travail, la suppression de sa tournée jugée superflue, l'intensification du travail, la perte de sa position de travail et la modification de son temps de travail et de ses jours de repos... Donc tous les 2 ans, la machine à productivité coupe tout ce qui dépasse : emplois, tournées, positions de travail... les suppressions sont massives et entraînent inexorablement une intensification du travail...

Les exemples de ce massacre ne manquent pas :

-Pénibilité accrue sans

cesse physiquement avec un rendement toujours à la hausse.

-La pause méridienne, juste faite pour nous sucrer 20 mn de pause et en aucun cas pour le bien des agents.

- Brigade de tri et de distri, on sait tous que c'est de la folie de passer 6 à 7h dehors par tous les temps.

- Dépassement d'horaires (non prévues) obligatoires, réguliers et NON PAYES.

- De nouvelles tâches non prévues, au départ pas comptabilisées.

- Un taux de distribution d'objets signalés (+de 85 %) qui explose. (petit paquet étranger).

Et avec ça tout l'arsenal de sanctions prévues si l'agent n'est pas dans le moule...!



Pour nous contacter :

Espace Nelson Mandela 82 av du G. Leclerc 95100 Argenteuil.
 ptt95@cnt-f.org - 06 52 93 90 88 - <http://udcnt95.eklablog.com> -
<http://www.cnt-f.org/fedeptt>

Les conséquences sur le personnel : une dégradation incessante des conditions de travail.

- La non-prise en compte d'un AVC sur le lieu de travail à Villeneuve-d'Ascq (07/09). Enquête en cours.
- Une tentative de suicide dans un bureau de poste de Montpellier (18/10).
- La réaction désespérée, dans l'Aisne, d'une intérimaire qui finit par brûler son sac de courriers (20/10)...

L'annonce de la suspension des réorganisations ? Une fumisterie !

Cela sera sûrement un simulacre de négociations, comme le rapport Kaspar (2012).... Le monologue de la boîte où il fallait répondre avec un temps chronométré par groupes à des questions débiles ! D'ailleurs, si ce rapport avait été pris au sérieux et un minimum efficace nous n'en serions pas là 4 ans plus tard... Déjà l'enfumage!

Sur le terrain aussi c'est de l'arnaque, on suspend juste la date de bascule. Ainsi sur Saint-Gratien, nous allons commencer les comptages et repartir en réorg comme si rien n'avait-été annoncé. Or qui dit suspension sous entend, normalement suspension y compris des groupes de travail, plénières, bilatérales, CDSP, CHSCT etc...

De la foutaise ces annonces, juste **une diversion pour désamorcer un sujet embarrassant qui fait la Une de la presse.**

Maintenant pour la Poste, c'est le profit qui compte afin d'enrichir toujours plus les dirigeants et non l'humain ! D'autant que La Poste, qui a bénéficié du CICE est une «entreprise en bonne santé financière». Elle vient de décrocher un contrat pour la livraison des colis Amazon. Une hausse d'activité estimée à 40 %. Mais, aucun facteur supplémentaire n'est prévu pour l'accomplir!!

Et à Ermont on presse le citron !!!

Pendant qu'à St-Gratien une nouvelle réorganisation est en marche, à Ermont celle de mars 2016 apparaît comme étant... toujours en cours. Surtout depuis que le "responsable réorganisation" n'est plus là (mais en fait si quelqu'un a vu une différence... c'est qu'il (elle) a un sens de l'observation incroyable).

Les choses les plus évidentes comme les casiers de tri et les listes correspondantes attendent désespérément d'être mises à jour. En outre l'heure obligatoire d'ETC est remplacée par la réunion (toute aussi obligatoire) quotidienne de trois minutes. Mais deux secondes... 3 minutes fois 26 (nombre de jours travaillés dans un mois, on prend un mois de 30 jours en référence par ce que nous sommes sympas), ça donne 78, non? **Donc 18 minutes par mois "offertes" à la boîte en plus des "formations" (obligatoires bien sur ... bah tiens,)** comme sur le "service" de veille sur les personnes âgées (vous vous rappeler ? Cette formation qui nous apprend qu'il ne faut pas leurs crier dessus ni jeter mamie dans les orties par ce que ça pique : on en apprend des choses à la Poste).

La direction continu de faire appel à notre sens du sacrifice sans aucune forme de reconnaissance (savent-ils ce que cela veut dire au moins?). A quand une légitime révolte collective ?

